



Conditions d'accueil À partir du Lundi 2 novembre 2020

Chers parents,

Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020. Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

L'organisation spécifique de l'école Aimé Souché a été définie conjointement par l'équipe enseignante, la municipalité et le SIVU **au regard des consignes strictes du protocole sanitaire afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.**

Nous savons que vous comprendrez l'intérêt de respecter toutes ces mesures et que chacun d'entre vous fera preuve du plus grand civisme. Il en va de l'intérêt et de la santé de tous et de chacun : grands comme petits. **En tant que parents, vous avez un rôle essentiel à jouer.**

Ce document vise à vous informer quant aux modalités définies pour le retour en classe pour votre enfant mais aussi à vous accompagner dans les gestes essentiels à respecter pour ce retour.

Le protocole sanitaire

Pour protéger vos enfants, vous protéger et protéger tous les personnels de l'école, tout le monde doit respecter les mesures sanitaires. Ces mesures portent sur tous les temps de prise en charge de l'enfant : temps scolaire, restauration, transport.

Chaque enseignante prendra un temps pour évoquer le retour de règles strictes à l'école et présentera, de nouveau, aux enfants les gestes barrières.

Avant l'arrivée à l'école

Vous avez en tant que parents, un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces mesures de protection, il vous est demandé de :

- **Prendre la température de votre enfant le matin avant le départ pour l'école.**
- **Ne pas amener votre enfant à l'école si celui-ci présente de la fièvre (la température ne doit pas dépasser 38°C) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**

• Les **élèves** ayant été testés **positivement** au SARSCov2, ou dont un **membre du foyer** a été testé positivement, ou encore identifiés comme **contact à risque** ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent **rapidement** le directeur.

• Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

• L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Mesures barrières

La distanciation physique

Dans les écoles élémentaires, les collèges, et les lycées, le principe est la **distanciation physique d'au moins un mètre** lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), **entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.**

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

Les gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



➤ Le lavage des mains

Pour le lavage des mains, les élèves auront à leur disposition du savon et des essuie-mains en papier jetable. Chaque enseignant aura également dans sa classe un flacon de gel hydroalcoolique si besoin, les enfants ne doivent pas apporter le leur.

N'hésitez pas à expliquer les étapes pour bien se laver les mains à votre enfant.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le lavage des mains sera réalisé plusieurs fois par jour et à minima :

- *A l'arrivée à l'école*
- *Avant et après les récréations ;*
- *Avant et après chaque repas ;*
- *Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;*
- *Le soir avant de rentrer chez soi.*

➤ **Port du masque**

Tous les enseignants et les personnels porteront un masque pour les temps d'accueil et en classe en présence des élèves.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives, etc.). Dans ses situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Les parents fourniront au moins deux masques par jour à leur(s) enfant(s) (à mettre dans 2 sacs différents) :

- *Le premier sera celui que l'enfant mettra avant d'arriver à l'école.*
- *Le deuxième sera à sa disposition dans une pochette à son nom, dans son cartable.*

Le changement de masque sera fera à l'entrée en classe à 13h40, après lavage de mains.

- *Il faudra fournir un 3ème masque si l'enfant prend le car ou reste en garderie.*

La ventilation, le nettoyage et la désinfection des locaux

➤ *L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les intercours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.*

➤ *Le nettoyage et la désinfection seront réalisés tous les jours dans les espaces utilisés (salles de classe, cantine, sanitaires, salle des maîtres).*

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

➤ *Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.*

Chaque classe aura du produit désinfectant et une lavette pour pouvoir nettoyer les tables, les points sensibles (poignées de porte, interrupteurs...) en cas de besoin.

Organisation du temps scolaire

◆ Horaires de l'école

8h35 - 8h45 : temps d'accueil dans les classes.

Pas de récréation dans la cour afin de respecter le lavage des mains.

8h45 - 12h : Temps de classe

12h00 - 13h30 : pause méridienne prise en charge par le SIVU

13h40 - 16h25 : temps de classe

16h25 : sortie des classes

Merci d'être indulgents pour les heures de sortie car les croisements doivent être limités.

◆ Aménagement des salles de classe

Les salles de classes conservent la mise en place du mobilier de la période 1 : les bureaux des enfants sont espacés en respectant au maximum une distanciation diagonale ou latérale.

◆ Entrée / Accueil du matin

L'accueil s'effectue toujours par l'entrée principale : portillon vert.

A partir de la rentrée, en raison du passage au plan Vigipirate "urgence attentat", il sera fermé à clé entre 9h et 16h25.

L'accès de l'école est interdit aux parents.

- Enfant(s) venant seul(s) ou accompagné(s) par leur parent :

L'enfant peut descendre seul.

Exceptionnellement, le parent peut descendre échanger avec l'enseignant présent à l'accueil de l'école, en respectant les mesures de distanciation sociale.

- Prise en charge des enfants venant de la garderie :

A 8h35, les enseignantes prendront en charge les élèves de la garderie, dans la cour de récréation. Les enfants se seront lavés les mains.

- Enfant arrivant par le car :

Descente des élèves à la grille blanche et prise en charge par le personnel SIVU.

- Prise en charge des élèves de Bougon et de Salles puis des élèves de l'école, par le personnel du SIVU.

◆ Pause méridienne

- Sortie des enfants ne mangeant pas à la cantine, par le portillon vert

ou Prise en charge des élèves par le personnel du SIVU pour le lavage des mains (3 points d'eau)

Chaque jour, une classe différente sortira un peu avant midi pour libérer un point d'eau.

◆ Sortie à 16h25

- Départ par le portillon vert.

- Les enfants prenant le car ou allant à la garderie seront pris en charge à 16h25 par les agents du SIVU.

- Les enfants arrivant par le car, de Bougon ou de Salles seront pris en charge à la grille blanche par les familles, en respectant les mesures de distanciation sociale et le port du masque.

◆ **Les temps de récréation**

Selon le protocole, "dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas" et "la limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise..".

Les croisements entre les groupes d'élèves doivent être limités si la distanciation n'est pas requise. "

A cette période de l'année, l'espace en herbe ne sera plus utilisé.

10h15-10h30 CP-CE1 et CE2-CM1	14h45-15h00 CP et CM1-CM2	La cour sera scindée en deux espaces pour éviter le brassage des élèves.
10h30-10h45 CP et CM1-CM2	15h00-15h15 CP-CE1 et CE2-CM1	

◆ **Circulation dans l'école**

Dans les couloirs de l'école, nous allons inviter les élèves à ne pas se toucher et à maintenir une certaine distance à l'aide d'une signalétique.

Chaque classe sortira chacune son tour.

Un sens de circulation est mis en place pour limiter les croisements.

Organisation du temps péri-scolaire

◆ **Garderie**

Les enfants d'élémentaire sont toujours accueillis sur le site de l'école élémentaire, matin et soir aux horaires habituels.

◆ **Cantine**

- Déplacement à la cantine, par classe, les uns derrière les autres.

- Pas de départs ni de retours échelonnés.

- La restauration scolaire sera assurée comme avant le confinement.

- Un seul service mis en place.

Tous les agents seront équipés d'un masque et de gants, fournis par le SIVU.

- 2 entrées ; 3 points d'eau à disposition.

- Entrée et sortie par classe.

- Temps de récréation à l'école en réflexion pour éviter le brassage des élèves : possibilité d'utiliser des salles de l'école ou/et la garderie et la cour.

Merci pour votre attention à tous et de votre compréhension